

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 18/001/2009 – ÉFAI

5 mars 2009

AU 59/09

Craintes pour la sécurité

BOLIVIE

Miguel Esteben González Bonilla (h), directeur régional du Centre d'études juridiques et de recherches sociales (CEJIS)

Le 27 février, Miguel González était au volant d'un véhicule de fonction lorsque deux hommes à moto ont ouvert le feu sur lui. Le tir l'a manqué de peu. Amnesty International s'inquiète vivement pour sa sécurité.

Miguel González travaille pour le Centre d'études juridiques et de recherches sociales (CEJIS), qui défend les droits des communautés indigènes et paysannes, en les aidant notamment à faire valoir leurs droits sur les terres communales. Miguel González est directeur régional du bureau du CEJIS dans la ville de Trinidad, capitale du département du Beni, dans le nord de la Bolivie.

Il avait été suivi trois jours plus tôt, le 24 février. Il avait d'abord été pris en filature par une fourgonnette rouge et argent aux vitres fumées, puis par une moto. Alors qu'il roulait en direction de son domicile, à la périphérie de la ville, il a remarqué que la fourgonnette le suivait. Le conducteur lui a fait un appel de phares comme pour lui indiquer qu'il voulait le doubler. Cependant, lorsque Miguel González s'est arrêté pour laisser la fourgonnette passer, celle-ci est restée stationnée derrière lui. La fourgonnette a ensuite fait un virage devant le véhicule de Miguel González qui, pour sa part, a pris la direction opposée ; il a alors remarqué qu'il était toujours suivi, par une moto cette fois. Quand la moto a dû arrêter de le suivre, le terrain étant escarpé, son poursuivant lui a hurlé des insultes.

À plusieurs occasions, des personnes non identifiées ont appelé chez Miguel González pour demander à sa famille où il se trouvait. À la suite de cette récente attaque, il a déposé plainte à la fois auprès de la police et du bureau du procureur à Trinidad. Aucune protection ne lui a cependant été accordée jusqu'à présent. Craignant pour leur sécurité, Miguel González et sa famille ont quitté leur domicile de Trinidad afin de se cacher.

Cette dernière agression en date fait suite à une série d'actes d'intimidation visant le personnel du CEJIS à Trinidad. En août 2008, des motards armés se sont rendus dans les bureaux de cette organisation, où ils ont attendu l'arrivée des membres du personnel. Heureusement, ceux-ci avaient été avertis par une personne du voisinage. Quelques jours plus tard, début septembre 2008, des membres de l'Union des jeunes du Beni, un groupe d'opposition, ont tenté de prendre d'assaut les locaux du CEJIS à Trinidad, lors d'une campagne visant à prendre le contrôle d'institutions publiques et privées. Cependant, cette fois-là, les bandes de jeunes n'ont pu localiser ni les bureaux du CEJIS ni les membres du personnel. Pendant cette période marquée par la violence, les membres du personnel du CEJIS, craignant pour leur sécurité, travaillaient depuis chez eux. Par ailleurs, nombre d'entre eux ont déclaré avoir reçu des menaces et des insultes liées à leur travail. À la suite de cet épisode, en septembre, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a adopté des mesures de précaution, ordonnant la protection des membres du personnel du CEJIS à Trinidad. Aucune forme de protection n'a cependant été mise en place par les autorités, et ce n'est qu'en janvier 2009 que la police s'est rendue dans les bureaux du CEJIS pour effectuer un suivi de la situation en matière de sécurité sur place.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les attaques dirigées contre le CEJIS menacent depuis de nombreuses années le travail accompli par cette organisation. Parce qu'ils prennent part à ce travail, d'autres bureaux du CEJIS ont eux aussi été la cible de menaces et de manœuvres de harcèlement. Le 9 septembre 2008, dans la ville de Santa Cruz, dans l'est de la

Bolivie, des étudiants et des membres de l'Union des jeunes de Santa Cruz, favorable à l'opposition, ont pris d'assaut et pillé le siège du CEJIS. Les locaux ont fait l'objet d'une effraction, du matériel et du mobilier ont été détruits, et des archives et dossiers retraçant trente années d'action du CEJIS ont été saccagés et brûlés. Deux autres organisations non gouvernementales (ONG) défendant les droits des communautés indigènes et paysannes, des antennes locales de services gouvernementaux, ainsi que les sièges de deux organes des médias ont également été pris pour cible.

Les attaques à caractère raciste qui visent des organisations et des personnes œuvrant en faveur des droits des populations indigènes et des petits paysans boliviens, ainsi que des partisans de la réforme agraire, sont monnaie courante en Bolivie. Dans un récent rapport, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones a fait part de son inquiétude concernant la persistance du racisme en Bolivie. Il a fait remarquer que les discours racistes employés par certains partis politiques, fonctionnaires régionaux et groupes de pression dépendant de comités civiques, et relayés par certains médias, visaient les populations indigènes à tous les échelons de la société. Certains articles de la nouvelle Constitution contiennent des dispositions visant à renforcer les droits politiques des populations indigènes de Bolivie ayant été exclues de la prise de décisions importantes. Garantissant l'inviolabilité de la propriété privée tant que publique, la Constitution protège également la propriété communautaire.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé(e) par la sécurité de Miguel González et des autres membres du CEJIS ;
- exhortez les autorités à prendre sans délai des mesures efficaces pour protéger ces personnes, conformément aux mesures de précaution adoptées par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, afin qu'ils puissent mener leurs activités légitimes sans crainte d'être victimes d'attaques ou de manœuvres de harcèlement ;
- demandez qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur l'agression dont Miguel González a fait l'objet, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice.

APPELS À :

Procureur de district du Beni :

Ministerio Público

Fiscalía de Distrito de Beni

Dr. Gilberto Adad Suárez

Fiscal de Distrito

La Paz N° 131, Trinidad, Departamento de Beni, Bolivie.

Fax : + 591 3 4622420

Formule d'appel : Sr. Fiscal Distrital, / Monsieur le Procureur,

Préfet du département du Beni

Sr. Prefecto del Departamento del Beni

Ernesto Suárez

Plaza Ballivián acera Sur s/n, Trinidad, Departamento de Beni, Bolivie.

Fax : +591 3 4652157 / 4620200 / 4627069 / 4624830

Formule d'appel : Sr. Prefecto, / Monsieur le Préfet,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale :

CEJIS – Trinidad

Avenida Dorado, No. 88,

Trinidad, departamento de Beni, Bolivie

Fax : + 591 3 4622976 (si une personne décroche, veuillez dire : « tono de fax, por favor », pour lui demander de basculer vers la ligne de fax)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Bolivie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 16 AVRIL 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.